

ORGANISATION MONDIALE
DU COMMERCE

WT/MIN(96)/ST/122

12 décembre 1996

(96-5307)

commerce.

Original: français

Cet intérêt est d'autant plus vif que nos travaux se tiennent à Singapour, pays qui offre au monde l'image d'un peuple entreprenant, attaché aux vertus du libéralisme et du commerce ouvert.

Permettez-moi donc de remercier nos hôtes pour l'accueil chaleureux qu'ils ont bien voulu nous réserver, ainsi que pour l'excellente organisation de cette Conférence.

Qu'i

C'est, en tout cas, le souhait de mon pays qui voudrait saisir l'occasion pour réaffirmer sa foi dans le multilatéralisme et sa détermination à oeuvrer, en étroite coopération avec l'ensemble des Membres de l'OMC, en vue de la consolidation d'un système commercial libre et ouvert.

Dans ce processus, notre Conférence a le devoir moral d'accorder une plus grande attention à la situation des pays en développement. Ces pays méritent que l'on se penche davantage sur leur sort en ayant à l'esprit que toute mesure prise en leur faveur équivaut, en fait, à un renforcement du système commercial multilatéral.

A ce titre, comment ne pas soulever les préoccupations de ma délégation liées aux difficultés multiples que rencontrent les pays en développement dans la mise en oeuvre des obligations de notifications? Tout en reconnaissant l'importance que revêtent ces notifications pour la survie du système multilatéral, je demeure persuadé qu'il y a urgence à s'accorder sur les dispositions à prendre pour en réduire le nombre, en simplifier les procédures et dans le même temps, adopter des mesures d'assistance technique appropriées, destinées à appuyer les efforts de tous les pays Membres dans ce domaine.

Comment ne pas également insister sur la nécessité d'un respect scrupuleux des décisions prises en faveur des pays en développement de l'OMC? Je pense à ce propos à la Décision adoptée à Marrakech, en avril 1994, au sujet des effets négatifs du programme de réforme issu du Cycle d'Uruguay et portant sur les économies des pays importateurs nets de denrées alimentaires.

En tout état de cause, ma délégation voudrait rappeler que les Accords de l'OMC reposent sur un équilibre délicat qui s'est traduit par un ensemble complexe de mécanismes, de règles et de disciplines.

Pour y arriver, les pays en développement comme le mien ont fourni des efforts exceptionnels, persuadés qu'ils étaient que le nouveau système commercial multilatéral répondrait à leurs attentes.

Aujourd'hui 01 250229.6ETBT1 0 0 1 120.96 395.76 Tm17 11 Tf(disciplines.) TjE

Je voudrais au terme de mon propos mettre davantage en relief